

## FICHE PROJET LEADER - GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

### PROGRAMMATION COPROG 16/02/2021

- **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE LE 18 MAI 2017**  
(SUR UN TOTAL DE **33 000€** DONT **16 500€** LEADER)

#### 1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE	Préfiguration d'un projet expérimental co-construit autour de la thématique agriculture et changement climatique
NOM STRUCTURE PORTEUSE	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce
NUMERO SIRET	200 075 869 00020
ADRESSE	Mairie Annexe 2 rue du Général Lucas 45130 SAINT AY
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Frédéric CUILLERIER, Président
CONTACT PROJET (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Alex NAVUCET, chargé de mission PCET <a href="mailto:planclimat@paysloirebeauce.fr">planclimat@paysloirebeauce.fr</a> Elsa BARON, chargée de mission LEADER <a href="mailto:leader@paysloirebeauce.fr">leader@paysloirebeauce.fr</a> Tél : 02 38 46 01 70
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Le Pays Loire Beauce a lancé une démarche de recherche-action qui visait à identifier <u>avec</u> les agriculteurs et acteurs agricoles, des actions concrètes à mettre en place <u>pour</u> les agriculteurs, en lien avec le changement climatique et les changements de pratiques induits ou imposés.</p> <p>La 1<sup>ère</sup> étape du projet consistait à caractériser le contexte agricole local par le biais d'entretiens. Pour réaliser cette caractérisation, le Pays a développé un partenariat avec le GERDAL (groupement de sociologue et d'agronomes spécialistes des démarches collectives d'accompagnement en milieu rural). En adoptant une approche sociologique, l'objectif était de faire ressortir les préoccupations partagées par le plus grand nombre d'agriculteurs dans un contexte d'instabilité pour la profession agricole. Entre décembre 2018 et mars 2019, 18 agriculteurs et 4 techniciens ont été interviewés. Le contenu de ces rencontres a été synthétisé dans un <a href="#">document de capitalisation</a> qui a été largement distribué sur le territoire.</p>

Ce document identifie 9 thématiques qui font échos à des évolutions de pratiques discutées, envisagées voire amorcées par une majorité de producteurs du Pays Loire Beauce.

Deux rendez-vous de dialogue « agri-culturel et rural » ont été organisés en janvier 2020 pour partager le diagnostic, discuter des thématiques identifiées et esquisser des pistes d'actions concrètes. Pour animer ces réunions, le Pays s'est appuyé sur une médiation culturelle faite par les fous de bassan !. Au total, 19 agriculteurs en activité ont participé à ces réunions. Cela a permis de discuter des besoins des agriculteurs pour chacune des 9 thématiques et des réponses que pourrait apporter le Pays en termes d'accompagnement (financement, mise en relation, ingénierie, conseil technique, etc.). Par ailleurs, un sondage ayant récolté 35 réponses a permis de prioriser les thématiques sur lesquelles le Pays pourrait développer des actions.

Pour formaliser un programme d'actions, le Pays a consulté très largement les acteurs ayant un lien direct ou indirect avec l'agriculture. Une trentaine de structures ont été rencontrées (recherche, accompagnement, représentation, aval, collectivités). A l'issue de cette concertation, 5 axes stratégiques ont été définis avec à minima une action planifiée.

• **1- Former sur le CC et ses impacts sur le secteur agricole local**

→ **Action prévue** : Sensibiliser les agriculteurs locaux au CC via un partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture et la production de données sur les évolutions climatiques locales.

• **2.A- Structurer le débouché des matériaux biosourcés dans le bâtiment**

→ **Action prévue** : Structurer le débouché des matériaux biosourcés dans le secteur du bâtiment via le développement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (promotion de la paille notamment)

• **2.B- Structurer les circuits alimentaires de proximité**

→ **Action prévue** : Coopération entre la Chambre d'Agriculture du Loiret et les Territoires de l'Orléanais pour développer un approvisionnement local dans la restauration collective.

• **2.C- Favoriser le développement des pratiques agroécologiques**

→ **Action prévue** : Action de restauration de la biodiversité et de ses services écosystémiques dans les champs avec Hommes et Territoires

• **3- Favoriser le dialogue agriculteurs/grand public autour des enjeux de transition**

→ **Action prévue** : Accompagnement des fous de bassan ! dans le développement d'un tiers-lieu dédié aux thématiques agricoles et alimentaires

Le Pays travaille activement à la mise en œuvre de ces actions. La mise en œuvre de l'action prévue pour l'axe 1 représentera l'aboutissement de la démarche de recherche action.

<b>DATES PREVISIONNELLES</b>	Jun 2017 – Décembre 2021
<b>LOCALISATION</b>	Pays Loire Beauce

## 2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Accompagnement méthodologique pour la recherche-action (GERDAL)	<b>27 259,51 €</b>	<b>LEADER (50%)</b>	<b>24 658,08 €</b>
Frais salariaux chargé de mission A21-PCET (20 mois à 0,16 ETP)	<b>10 684,22 €</b>	<b>A vos ID (42,26%)</b>	<b>20 848,05 €</b>
Coûts indirects (15%)	<b>1 602,63 €</b>	<b>Autofinancement (7,74%)</b>	<b>3 810,03 €</b>
Accompagnement à la mobilisation des agriculteurs (FdB + Artefact)	<b>2 709 €</b>		
Expertise (CA41 + Arvalis)	<b>3 289,8 €</b>		
Traiteurs (*3 repas)	<b>1 827,00 €</b>		
Communication et capitalisation	<b>1 944,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>49 316,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 316,17 €</b>

### Explication de la variation financière entre la fiche préprojet et la fiche projet :

Jusqu'en avril 2020, le poste du chargé de mission A21-PCET était financé via la fiche-action LEADER n°1. Ainsi, il n'était prévu de valoriser le temps agent dédié à cette démarche via la fiche n°4 car elle devait se terminer en 2018 d'après la fiche pré-projet.

Néanmoins, la démarche a connu de nombreuses extensions de délais :

- Démarrage effectif fin 2018 en raison des allers-retours nécessaires entre le Pays et la Région pour formaliser le dossier de financement A Vos ID.
- Retards d'exécution accumulés par le GERDAL, notre partenaire sur cette action, qui ont mené à une rupture du partenariat.
- Crise du coronavirus qui a bloqué toutes rencontres avec les agriculteurs durant l'hiver 2020/2021.

En outre, ces retards ont été exacerbés par la réalité du calendrier agricole qui fait qu'il n'est possible de mobiliser les agriculteurs que de novembre à février. Soit environ 4 mois par an.

In fine, l'essentiel du surplus sollicité sur ce projet est dû aux :

- Frais salariaux valorisés après l'arrêt du financement du poste A21-PCET en avril 2020 par la fiche n°1 (= 12 286,85 €)
- Frais d'accompagnement à la mobilisation nécessaires après la rupture du partenariat avec le GERDAL (prestation des Fous de bassan + Artefact = 2 709 €)

Le reste du surplus correspond à un mauvais calibrage initial (frais de bouche non-prévus, frais de communication et d'expertise sous-dimensionnés).

### 3. RATTACHEMENT A LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

#### ❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : \_\_\_\_\_

Je certifie avoir pris connaissance que cette fiche projet et la transmission du certificat SIRET et de l'IBAN/BIC permettent de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le dépôt du formulaire de demande d'aide et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction du dossier et un passage en Comité de programmation pour avis final.

Date : **21/01/21**

Nom du représentant de la structure : **Frédéric CUILLERIER**

Fonction : **Président**

Signature et cachet :

